

# Rapport final et compte-rendu **2èmes rencontres européennes d'agriculture sociale et thérapeutique**

**C**e rapport est destiné aux autorités, intervenants et partenaires des rencontres européennes d'agriculture sociale et thérapeutique qui se sont déroulées à Grangeneuve (Fribourg) du 5 au 7 février 2025.

Il se divise en trois grands chapitres : compte-rendu des interventions, rapport de l'organisation de l'événement, analyse des hypothèses et des initiatives pour atteindre nos objectifs.



*Une grande partie du Comité de GREEN CARE Suisse*

# Compte-rendu résumé des interventions et des liens thématiques

Mercredi 5 février 2025

## **Green Care : Une aventure de 30 ans continue !**

**Bref aperçu du contenu de la présentation :** Témoignage des travaux réalisés par la Faïtière Green Care Suisse

**Intervenant :** Jean-Marc Bovay

**Pays :** Suisse

**Thématique :** Développement d'une structure nationale pour les soins verts.

## **Les enjeux du Green Care sont internationaux**

**Intervenant :** Cyril Maillefer

**Pays :** Suisse

**Bref aperçu du contenu de la présentation :** *Dans de nombreux pays qui ont pu développer le green care et le care farming, c'est l'inscription des activités sociales et thérapeutiques dans la politique agricole qui a permis de mettre en place un système d'accueil et de rémunération plus ou moins harmonisé. L'analogie avec le tourisme rural n'est pas un abus, témoignage personnel à l'appui. Les intervenants de ces trois jours de rencontres nous permettent de faire le point sur les possibilités, les avantages et les hypothèses pour relever les défis sociaux et sociétaux (conjugués aux restrictions budgétaires des états).*

**Thématique :** Prestations sociales et thérapeutiques dans la politique agricole.

## **La mosaïque des prestations d'agriculture sociale et thérapeutique en Rhône-Alpes**

**Bref aperçu du contenu de la présentation :** *Le développement de l'accueil social et thérapeutique ne peut se faire qu'avec les nouvelles générations de travailleurs sociaux ou paramédicaux qui souhaitent développer une pratique de terrain. La difficulté de l'accès à la terre fait que ces groupements, familles ou collectifs s'impliquent en général sur des exploitations de petites surfaces.*

*L'agriculture sociale et thérapeutique est totalement absente du débat politique et les syndicats agricoles ne sont pas intéressés à la représenter. Le clivage entre l'agriculture pour la production de masse et l'agriculture pour satisfaire les besoins de la société est de plus en plus virulent.*

**Intervenant :** Gérald Assouline

**Pays :** France

**Thématique :** Développement des réseaux d'agriculture sociale

## **Accueil Paysan, un réseau national en France**

**Bref aperçu du contenu de la présentation :** *Accueil paysan est une structure nationale avec des comités régionaux bénévoles. Ils sont formés par des agriculteurs ou des acteurs ruraux qui pratiquent une forme d'accueil à la ferme qu'il soit de tourisme rural ou d'accueil social. L'origine d'accueil paysan vient d'un syndicat de petits paysans. On retrouve aussi le souci de transmettre des rites, des traditions et des valeurs concernant l'environnement et la solidarité des communautés.*

**Intervenant :** Pâquerette Mihy

**Pays :** France

**Lien vers un article en ligne :**

**Thématique :** Réseau national d'agriculture sociale et thérapeutique

## **L'agriculture sociale en Irlande**

**Bref aperçu du contenu de la présentation :** Le réseau irlandais et les prestations se sont développés à partir de l'impulsion du ministère de l'agriculture qui a mis en place des « development company » dans chaque région. Ces offices permettent de contracter auprès des services sociaux des régions et des municipalités en garantissant la qualité de l'accueil et des services. Ces services sont rémunérés directement à l'agriculteur, l'entité centrale ne servant que de « guichet ».

**Intervenante :** Helen Doherty

**Pays :** Irlande

**Thématique :** La structure et le développement du réseau national.

## Accompagnement sociothérapeutique en agriculture

### L'expérience du projet Bios'fair

**Bref aperçu du contenu de la présentation :** Analyse de pratique, évaluation des résultats, méthode et processus pour des cas de répétitions d'échecs dans un système formaliste. Le public de ces mesures sont des jeunes en échec scolaire fortement marqués par l'isolement et un malaise psycho-social.

**Intervenantes :** Vivianne Chatel, Uni FR, Joanne Jaquier FJF

**Pays :** Suisse

**Thématique :** Evaluation des qualités propres à l'activité en accompagnement de care farming élaboration des statuts et des rôles dans un accueil à haut seuil de tolérance. Education par l'exemple plutôt que par principe.

### Les prestations sociales dans la politique agricole en Italie

**Bref aperçu du contenu de la présentation :** Exemples et dispositifs sur le développement et le financement des Coopératives sociales agricoles.

**Intervenant :** Prof, Di Iacovo, Université de Pise

**Pays :** Italie

**Thématique :** Politique agricole et prestations sociales



## Jeudi 6 février 2025

### **Ville - Campagne, lois, sur l'agriculture et le territoire et... liste au père Noël**

**Bref aperçu du contenu de la présentation :** Les articles-clés au niveau de la constitution, de la LAT et des règlements d'applications et les pas à suivre pour un futur développement de l'agriculture sociale et la réconciliation « Ville-Campagne » ainsi que le développement rural.

**Intervenant :** Raphaël Mahaim, Co-président GREEN CARE Suisse

**Pays :** Suisse

**Thématique :** Aspects légaux et politiques

### **Cadre juridique des activités accessoires non agricoles mais liées étroitement à celles-ci.**

**Bref aperçu du contenu de la présentation :** Loi sur les aménagements du territoires, loi foncière rurale (hors zone à bâtir) et qualification d'une entreprise agricole (calcul UMO). Explications détaillées.

**Intervenant :** Delphine Piccot, ProConseil, filiale de Prométerre

**Pays :** Suisse

**Thématique :** Aspects légaux et techniques

### **Association SZZ de Care farming en Hollande, un développement entrepreneurial.**

**Bref aperçu du contenu de la présentation :** La fédération hollandaise représente des milliers d'agriculteurs sociaux (care farmers) et des dizaines de milliers de bénéficiaires. Le point sur cette organisation implantée sur le territoire sud (SZZ).

**Intervenant :** Maurice van Valkenburg

**Pays :** Hollande

**Thématique :** Organisation de grande dimension

### **Allocution du Directeur de la DGAV M. Pascal Hottinger, Canton de Vaud**

*L'allocution complète sera disponible en ligne à partir du 31 mars 2025*

### **Allocution du Chef de Département de l'agriculture, de la forêt et des institutions. M. Didier Castella, Canton de Fribourg**

*L'allocution complète sera disponible en ligne à partir du 31 mars 2025*

## **La plateforme web de GREEN CARE Suisse**

**Bref aperçu du contenu de la présentation :** La plateforme web de GREEN CARE Suisse est une nouvelle plateforme alliant documents, informations et liens pour des prestataires et des bénéficiaires du Green Care.

**Intervenant :** Simone Hunziker

**Pays :** Suisse

**Thématique :** Inauguration de la plateforme web, structure et composition.

## **L'assurance qualité de GREEN CARE Suisse**

**Bref aperçu du contenu de la présentation :** Des critères stricts et une prise en compte de milieux et de prestations très diverses, un vrai défi pour une assurance qualité qui ne peut pas standardiser l'accueil et le soin mais qui peut le qualifier. [www.greencareschweiz.ch](http://www.greencareschweiz.ch)

**Intervenant :** Gottfried Grogg

**Pays :** Suisse

**Thématique :** Assurance qualité dans le care farming

## **Table ronde : L'entreprise sociale, une organisation de développement économique à but social**

**Bref aperçu du contenu de la présentation :** Débats et échanges sur les entreprises hybrides qui développent une activité économique dans un but social.

**Intervenants :** Emmanuel Fridez, Gabriel Renevey, HES Travail social Fribourg, Barbara Kaiser, Caritas Placement familial.

**Pays :** Suisse

**Thématique :** Définition des éléments techniques, légaux et fiscaux de l'entreprise sociale en Suisse. Questions du public et débat.

## Vendredi 7 février

### Présentations spontanées et débats

Intervention sociale dans le cadre de la Ferme du Pénitentier de Bellechasse, Fribourg

Projet de ferme-hôtel et de centre de soins à Château d'Oex. Votre cercle de vie, Esther Mottier.

Intervention de Johanna Hostettler sur le malaise psycho-social chez les agriculteurs.

Débats sur les structures de développement en Irlande et Hollande.  
Proposition de rendez-vous au Tessin. (Ferme Catibio). Proposition de création d'une organisation internationale pour des rencontres européennes dans différents pays.



*Didier Castella, Conseiller d'Etat, Fribourg*

# Rapport du comité d'organisation

## Comité d'organisation

Andrea Bory, Jean-Marc Bovay, Cyril Maillefer

### Préparation

La préparation a été bien anticipée, mais tout a été conditionné par l'ambition d'inviter Mme Valérie Dittli et de trouver une destination sur le Canton de Vaud. Sans destination et sans confirmation de dates, toute l'organisation a pris du retard. Et ce retard ne peut être rattrapé.

### Dates et échéances

La période de février (avant les vacances des Relâches) reste très opportune, mais les dates et la localisation doivent être fixés (en dépit parfois de certaines priorités stratégiques) avant le mois de juillet précédent afin d'avoir une disponibilité maximale des structures d'accueil, des intervenants et du public.

### Durée

L'événement sur trois jours est trop long, à moins de faire une journée de visite de ferme ou de visite culturelle.

### Destination

La structure d'une école ou d'un centre de formation est idéale, salles équipées, restauration et même logement sur place.

En l'occurrence, Grangeneuve a été un support parfait et un écrin agréable, le personnel, l'accueil était au-delà de nos attentes.

### Communication

**Les communiqués de presse et la publication tardive du programme ont paralysé la communication aux médias.** Toutefois, les relais d'Agridea ont permis de pallier ne partie aux manquements. Il reste que la manifestation n'a pas du tout été relayée par les médias alémaniques ni par les rédactions de télévision. Le retard dans la programmation n'est pas la seule cause. Ce point est à l'ordre du jour de la prochaine séance d'organisation des rencontres.

Article sur le site web de La Liberté (Fribourg), article dans Agri hebdo.

Entretien radiophonique : RTS La première, Côté jardin, Pauline Seiterle

Presse web : AGIR

Presse papier : Agri-hebdo

### **Technique**

La sonorisation, l'enregistrement, la diffusion des présentations, les raccords avec les intervenants en ligne et la disponibilité des casques et micros ainsi que toute la coordination a été parfaite. L'interprétation par un logiciel d'intelligence artificielle pilotée par des techniciens n'est pas satisfaisante, mais elle a permis de baisser le coût de ce poste en particulier pour trois langues.

### **Financement**

Le retard pris pour déterminer les dates, les lieux et les intervenants nous a fait perdre du temps pour élaborer le financement. Les choses ont pris un tour presque scabreux à quelques semaines de l'événement. Heureusement, le budget est bouclé, mais il reste un grand nombre d'heures de bénévolat qui aurait dû être indemnisées.

Green Care Suisse a versé Fr. 20'000.—

Landi-Fenaco a versé Fr. 3'000.—

Care farming Suisse a versé Fr. 1'000.—

Agridea (gestion des inscriptions, promotion)

Association Agriculture sociale Suisse romande Fr. 10'000.—

Le résultat devrait être équilibré grâce aux nombreuses heures bénévoles du comité d'organisation.

### **Programme**

Varié et fourni, le nom de rencontres n'est pas usurpé tant les contacts étaient cordiaux et l'ambiance décontractée. Les thématiques diverses se sont entrecroisées de manière très intéressante. Le respect de l'horaire a permis une bonne coordination et un respect de chaque intervention. Une partie conférence, film ou événement culturel ainsi qu'une visite de ferme compléterait bien le programme sur 2-3 jours.

### **Animation**

Jean-Marc Bovay a pu ouvrir les journées en donnant chaque fois le « ton » de la journée. Cyril Maillefer a animé la journée en faisant participer autant que

possible le public et en conceptualisant chaque intervention. Andrea Bory a soigné les détails dans l'accueil, l'hébergement et en facilitant la participation avec élégance et discrétion. Tout en rappelant la logique et le but de la manifestation.

### **Réalisation**

La participation du public était de 40 le premier jour, 60 le deuxième et d'une dizaine le troisième.

Nos objectifs étaient supérieurs, mais le retard pris à sérieusement mis en difficulté la promotion et l'inscription des participants. Nous avons pu constater l'enthousiasme et l'intérêt des jeunes porteurs de projet et de certaines personnes qui drainent d'autres comme des « incubateurs ». Cette dynamique mérite que nous poursuivions et organisions d'autres événements intersectoriels en particulier avec les écoles de travail social, de santé et d'agriculture.

La participation d'une grande partie des membres de GREEN CARE Suisse et de Carefarming Suisse est une satisfaction.

Les « à-côtés » sont fondamentaux. Les pauses, les repas et les sorties au restaurant avec les invités étrangers sont capitales pour tenir certains débats ou comprendre mieux certains contextes ou certains systèmes. Ces moments privilégiés sont de la plus haute importance. La mise en réseau et les contacts ont été nombreux et très fructueux.

### **Objectif**

L'objectif principal était d'intervenir pour les prestations sociales dans la politique agricole et il a été atteint est très grande partie. Il reste à déterminer une stratégie plus précisément dans les commissions du parlement ou avec certains parlementaires. Ce travail stratégique devrait être poursuivi par un groupe de travail de GREEN CARE Suisse.



*Raphaël Mahaim, Conseiller National, co-président de GREEN CARE Suisse.*

# Analyse des hypothèses concernant le développement de GREEN CARE Suisse et initiatives des Rencontres européennes.

## L'assurance qualité.

**Il apparaît que l'assurance qualité est déterminante pour la crédibilité de la structure et de son action. Nous avons choisi un cadre assez clair et large pour trois raisons :**

- **la diversité des langues, des régions et des exploitations**
- **l'éventail des prestations et des publics**
- **la fonction du contexte qui doit rester informel pour être inclusif et se distinguer de la grande majorité de l'offre institutionnelle ainsi que de la bureaucratie agricole**

La qualité du cadre doit être garantie, mais la matière du travail, la rencontre, le contexte et les imprévus sont garants aussi d'une certaine liberté qui contribue aussi à sa qualité. Le but de l'assurance qualité n'est pas de répondre de chaque geste et de faire un protocole de chaque rencontre; car le vivant ne fonctionne pas de cette façon. Une évaluation des résultats et de la satisfaction peut en revanche servir à détecter des manquements à la qualité et à pousser à son amélioration. L'action sociale en milieu agricole a plusieurs buts, ils doivent être priorisés au cas par cas sous forme d'objectifs spécifiques. Dans ce cas-là, ils peuvent avoir un rôle d'indicateurs.

## Le cadre légal

**Pour augmenter la capacité d'accueil social et de soins (par exemple pour les personnes âgées) l'action sociale doit pouvoir figurer dans la politique agricole.**

Dans le cas de pratique d'accueil social à la ferme l'autorité cantonale pourrait avoir une évaluation différente pour qualifier certaines exploitations d'entreprises agricoles et donc obtenir ce statut même en dessous de 1 UMOS. L'activité accessoire ne doit pas dépasser les 30%, cette limite n'est peut-être pas un problème, elle instaure l'agriculteur comme un entrepreneur agro-alimentaire avant tout et cela a aussi une fonction structurante dans l'action sociale. D'autres éléments juridiques et politiques figurent dans la « liste au Père Noël » dressée par Raphaël Mahaim.

## **Les coûts de l'action sociale et les revenus du care farming**

### **En filigrane des interventions sur la politique agricole, se dessine l'obstacle de l'inflation des coûts sociaux et de santé.**

Si l'accueil social en milieu rural fait partie de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) ou du droit foncier rural (LDFR) cela peut être ressenti comme une partie du budget agricole qui partirait pour du « travail social ». Cela n'a jamais été notre intention. Il s'agit de permettre et d'encourager au travers des lois et des règlements d'application l'acquisition de revenus accessoires externes aux prestations compensatoires (payements directs). La plupart des projets avortés l'ont été par la disproportion du risque pris par l'agriculteur et ses partenaires ou par les difficultés à obtenir les autorisations de construire, les garanties de crédit ou les partenariats avec les institutions médico-sociales qui ont des directives très sévères en matière de risque et de partenariats parapublic-privés.

Le care farming ne pourra émerger en Suisse que s'il est intégré à la politique agricole et que ses prestations sont financées par la justice, l'aide sociale et la santé (au niveau des cantons), ou l'assurance chômage et l'assurance invalidité (au niveau fédéral, mais administrés par des offices cantonaux).

L'offre est surabondante dans les prestations mais les résultats sont-ils probants pour la santé globale des bénéficiaires et leur insertion socio-professionnelle à long terme ? Ou sommes-nous allés vers une « animation » de la réinsertion, les personnes consommant « les mesures » ? Peut-être la lutte contre l'exclusion pourrait passer par d'autres dispositifs ?

Notre proposition ne doit pas remplacer ou disqualifier les autres : elle permet d'offrir ces soins et cette qualité à un plus large public et prouver son efficacité à long terme. C'est déjà le cas par des travaux d'évaluation internationaux avec différents publics et dans différents systèmes. On devrait évaluer le rapport qualité/prix sur le long terme en mettant en place des projets pilotes, supervisés par des HES et des administrations cantonales. Cette culture d'entreprise agricole sociale pourrait répondre massivement aux problèmes de capacités d'accueil social, de la justice et des soins communautaires. Non pas sur des méga-structures, mais sur des myriades de petites entités bien coordonnées.



## **L'entreprise sociale : économie sociale et solidaire (ESS)**

**L'entreprise sociale, l'entreprise économique sans but lucratif, les organisations d'employés-patrons ne sont pas définies ni encadrées par la loi Suisse.**

Les professeurs Fridez et Renevey de la Haute-Ecole de travail social de Fribourg nous promettent du changement législatif pour bientôt et soulignent l'importance du groupe SENS qui recense les entreprises sociales en Suisse et leur contribution à l'activité économique. Cela touche le code des obligations mais aussi l'appréciation de l'exonération fiscale des administrations cantonales. Mme Kaiser attire l'attention sur la recherche de foyers d'accueil pour les mineurs. Cela démontre que le care farming concerne autant le développement économique que la réponse aux besoins de la société.

## **Comparatif : Irlande et Hollande**

**Des développements qui ont portés leurs fruits en misant sur des structures très différentes.**

Les associations régionales en Hollande, forment, contrôlent et commercialisent les prestations à la ferme sur une région du pays (4 dans tous le pays). Ils prélèvent un pourcentage pour leurs frais de fonctionnement et pour la fédération nationale. Ils procèdent parfois au placement, sinon il est délégué au municipalités qui ont accès directement à l'offre des prestataires.

Les soins à la ferme sont considérés comme une activité agricole et non comme activité accessoire et leur développement se fait à grande échelle.

En Irlande, en revanche, le ministère de l'agriculture a mis en place des entités régionales de développement du care farming qui forment les agriculteurs et les aident à définir leurs prestations. Ces derniers font agréer ensuite leur offre. On pourrait alors discuter, en Suisse, d'un financement pour mettre en place ces structures de coordination, établir les catalogues de prestations et les conventionner avec les autres départements.

En Suisse, il paraît évident que l'offre sociale ou de santé doit être conventionnées de manière systématique, pour que l'administration n'aie pas la charge d'étudier chaque dossier et prestation. Il est important aussi que chaque porteur de projet ne doive pas se retrouver dans les tourniquets de l'administration pour trouver comment démarrer son projet.

L'hypothèse doit donc être encore élaborée pour pouvoir faire une proposition interdisciplinaire à plusieurs départements. Nous proposons qu'un groupe de travail soit mis en place par GREEN CARE Suisse.

## Organisation internationale des rencontres

**Bien sûr, la Suisse est un endroit parfait pour organiser les rencontres européennes.** Toutefois, l'idée a été lancée de faire des rencontres européennes tous les deux ans chaque fois dans un autre pays. Ce programme pourrait être soutenu par des fonds européens et peut-être suisses. Le comité d'organisation se penchera sur la question.

Une autre initiative serait d'organiser en alternance les journées suisses de l'agriculture sociale et thérapeutique et d'aller en 2026 au Tessin. Le comité d'organisation pourra s'appuyer sur l'entreprise Catibio en collaboration avec Caritas Tessin. La participation de praticiens italiens dans la région limitrophe n'est pas exclue.

## Note conclusive

**C'est à la conclusion des rencontres européennes 2023 que nous avons réfléchi à l'intégration des prestations sociales dans la politique agricole pour donner un tournant à notre développement.**

Cette fois, le tournant est d'agir transversalement pour que des projets-pilote puissent émerger entre les acteurs du care farming et les mandants de prestations sociales pour définir les contours d'une nouvelle action sociale et les conditions de cet accueil.

La prochaine étape déjà fixée l'année dernière par le comité de GREEN CARE Suisse est de dresser le catalogue le plus précis possible des collaborations et des prestations que permet la « géométrie variable » des acteurs de l'accueil à la ferme et des soins verts. Ainsi que de proposer des projets pilotes, particulièrement dans les cantons latins où le dispositif n'est pas encore reconnu ni mis en place.



## Remerciements

Au Département de l'agriculture du Canton de Vaud et au Chef de Département du Canton de Fribourg, à l'institut agricole de Grangeneuve.

A nos sponsors et mécènes : Bio Vaud, Bio Suisse, Care farming Suisse, Green Care Suisse, Landi Fenaco, Coopérative L'autre temps.

Au comité de GREEN CARE Suisse pour son soutien et sa participation

A notre comité si dévoué : Jean-Marc Bovay, Andrea Bory, Cyril Maillefer



*Pour les rencontres européennes d'agriculture sociale et thérapeutique.*

*Cyril Maillefer, février 2025*